

Réf: Dossier N° 152965

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIK WEST CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Plateau Dokui
non loin de l'allocodrome, Lot 904, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 20/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK WEST CONSTRUCTION »

Objet :

- BTP
- Electricité, climatisation
- Aménagement et embellissement d'espace vert
- Fourniture de matériaux, commerce général
- Prestations de services divers
- Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Plateau Dokui
non loin de l'allocodrome, Lot 904, Ilot 82

Dirigeant(s) : Mme COULIBALY NOUKPA MARCELINE
CHRISTELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09842 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56217/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

